Bourse d'étude commémorative Paula Goering

Aperçu

La bourse d'étude commémorative Paula Goering reconnaît l'importante contribution de Dre Paula Goering à la recherche, aux services et aux politiques sur l'itinérance pendant plus de 30 ans. Plus récemment, la Dre Goering a servi comme chercheuse principale dans le cadre du projet pilote de la Commission de la santé mentale du Canada At Home/Chez Soi, la plus grande étude au monde menée sur Logement d'abord. Grâce à son leadership de ce projet, Logement d'abord est devenu une politique nationale au Canada et des programmes sont maintenant mis en place dans des communautés partout au Canada. Malheureusement, la docteure Goering est décédée le 24 mai 2016.

La bourse

En hommage au rôle extraordinaire de mentor de Dre Goering auprès d'innombrables étudiants, à titre de praticienne, chercheuse et pionnière vouée à traduire les connaissances issues de la recherche en pratique, l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance a créé la Bourse d'étude commémorative Paula Goering afin que les étudiants et les prestataires de services de Logement d'abord puissent assister à la Conférence nationale pour mettre fin à l'itinérance. Les bourses seront attribuées chaque année à deux étudiants et praticiens de Logement d'abord qui partagent la même passion que Paula, soit mettre fin à l'itinérance, et partagent son engagement dans la recherche et la pratique basée sur les données factuelles.

Cette année, la bourse est généreusement soutenue par la Commission de la santé mentale du Canada.

Avantages

- Paiement en argent de 500 $;
- Frais d'inscription à la Conférence nationale pour mettre fin à l'itinérance, frais de voyage et d'hébergement et repas;
- Possibilité de présenter une recherche qui a été soumise;
- Présentation du prix lors d’une séance plénière de la conférence annuelle de l'ACMFI.

Admissibilité

Les étudiants chercheurs candidats doivent :

- postuler au moment de la demande en tant qu'étudiants en maîtrise ou en doctorat dans un établissement canadien post-secondaire ou être à moins d'un an de l'obtention de leur diplôme;
- être proposés par un professeur ou un tuteur académique; et
- soumettre un résumé d'une page de la recherche qu'ils ont menée à titre d'étudiant dans un établissement canadien post-secondaire.

Les prestataires de services candidats doivent :

- occuper un poste à plein temps dans un organisme offrant le programme Logement d'abord ou des logements supervisés;
- être proposés par un responsable; et
- soumettre un résumé d'une page de certains des aspects de leur pratique ou programme Logement d'abord qu'ils considèrent originaux ou novateurs et qui pourraient être reproduits par des pairs ailleurs au Canada.

Demandes
Les candidats doivent envoyer une demande (proposition et résumé) par courriel à Trish Muntain à trish@caeh.ca, le samedi 1 juin 2019. On accusera réception des demandes.

Processus de l'examen et de la prise de décisions
Les demandes seront revues par les pairs d'un comité de sélection désigné par l'ACMFI.

Les critères de révision clés pour les bourses à l'intention des prestataires de services incluent : l'originalité de la pratique Logement d'abord ou de la pratique de logements supervisés présentée dans le résumé; la clarté et la qualité de la soumission; et la pertinence de la proposition.

Les critères clés de l'examen pour les bourses à l'intention des étudiants incluent : l'originalité de la recherche présentée dans le résumé; l'applicabilité de la recherche en pratique; la clarté et la qualité de la soumission; et la pertinence de la proposition.

L'ACFMI donnera son approbation finale aux gagnants de la bourse recommandés par le comité de sélection.